

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU
PAS-DE-CALAIS**

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU JEUDI 8 AVRIL 2021

14H30 Demande d'autorisation d'exploitation commerciale enregistrée sous le n° 62-21-219

Demande présentée par la Société par Actions Simplifiée C.C.V. sise 47, Boulevard Alexandre III à Dunkerque (59140), et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce de Dunkerque sous le n° 333 354 645, afin de procéder à l'extension de 870 m² (par regroupement de deux commerces) de la surface de vente du magasin d'équipement de la personne à l'enseigne « CCV », situé dans la rue Jean-Joseph Étienne LENOIR, à Bruay-la-Buissière (62700), au sein de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Parc de la Porte Nord.

Après réalisation de l'extension sollicitée, le magasin à l'enseigne « CCV » disposera d'une surface de vente de 2915 m².